

# Faire reconnaître son diplôme étranger en Suisse

**Parcours**



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Reconnaissance: de quoi parle-t-on?</b>	<b>4</b>
<b>Reconnaissance professionnelle</b>	<b>5</b>
<b>Recherche d'emploi: il n'y a pas que la reconnaissance qui compte</b>	<b>5</b>
<b>Professions réglementées et non réglementées</b>	<b>6</b>
<b>Si une reconnaissance n'est pas nécessaire...</b>	<b>7</b>
<b>Conditions préalables pour la reconnaissance</b>	<b>8</b>
<b>Autorités compétentes pour la reconnaissance</b>	<b>8</b>
<b>Témoignage: Une démarche qui en vaut la peine</b>	
Danijela Antanaskovic, 45 ans, assistante en soins et santé communautaire, employée dans un home pour personnes âgées	<b>10</b>
<b>Quelles sont les démarches à entreprendre?</b>	<b>12</b>
<b>À qui s'adresser pour obtenir de l'aide?</b>	<b>14</b>
<b>Témoignage: Trouver du travail: bien plus qu'une question de diplôme</b>	
Gloria Taborda, 43 ans, ingénierie de projets en électricité	<b>16</b>
<b>La parole à la spécialiste</b>	
Veronica Bustamante Valdés, conseillère spécialisée dans les démarches de reconnaissance de diplômes et chargée de projets pour l'association Découvrir	<b>18</b>
<b>Reconnaissance académique</b>	<b>20</b>
<b>Témoignage: Le rêve suisse d'un Américain</b>	
Capper Andersen, 23 ans, étudiant en master in Music Performance Classical	<b>22</b>
<b>Schéma récapitulatif</b>	<b>24</b>
<b>En savoir plus</b>	<b>26</b>

# Introduction

Trouver un travail ou poursuivre des études en Suisse sans posséder de diplôme helvétique, un casse-tête ou un chemin de croix pour bon nombre de candidates et candidats. Beaucoup ne connaissent pas le fonctionnement de la procédure de reconnaissance des diplômes.

Qu'entend-on par reconnaissance des diplômes? Quel est son rôle? Est-elle toujours nécessaire? Quelle est la marge de manœuvre des employeurs? Quelle différence y a-t-il entre une profession réglementée et une profession non réglementée? Quelles sont les autorités compétentes pour la reconnaissance? Cette brochure vous donne toutes les réponses et vous guide tout au long de vos démarches. Elle contient aussi des témoignages de personnes qui ont fait reconnaître leur diplôme étranger, ainsi que l'interview d'une spécialiste en la matière.

# Reconnaissance: de quoi parle-t-on?

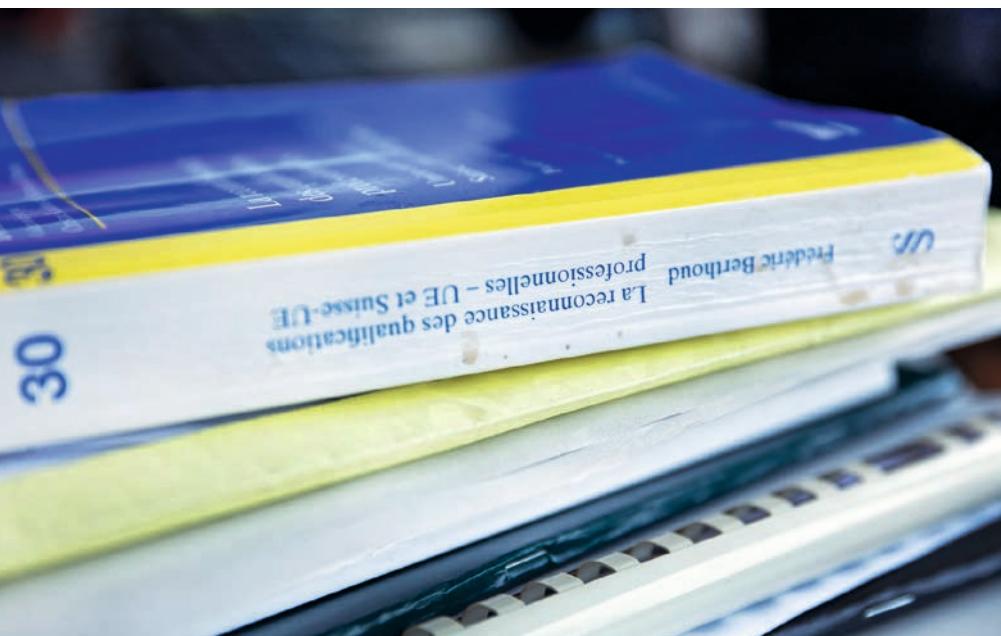
Il existe deux types de reconnaissance: la **reconnaissance professionnelle** et la **reconnaissance académique**.

La première est la reconnaissance utile ou nécessaire à l'exercice d'une profession. Elle s'adresse uniquement aux personnes qui souhaitent intégrer le marché du travail. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dispose d'un point de contact national pour toutes les questions liées à la reconnaissance des diplômes.

➤ [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss)

La seconde est la reconnaissance requise pour être admis-e à des études. Elle s'adresse aux personnes qui veulent entreprendre ou poursuivre des études, des formations continues ou encore des formations postgrades. L'institution de formation est seule compétente pour décider de cette admission.

➤ [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss)  
➤ [Étudier en Suisse](#)



# Reconnaissance professionnelle

Vous voulez exercer une activité professionnelle en Suisse et faire reconnaître votre diplôme étranger? Ne vous précipitez pas et réfléchissez bien avant de vous lancer. Dans de nombreux cas, la reconnaissance n'est pas nécessaire (voir professions non réglementées, page 6). Si elle peut effectivement améliorer un dossier de candidature, n'oubliez pas que les employeurs accordent tout autant d'importance à la maîtrise de la langue utilisée sur le lieu de travail ou à l'expérience professionnelle.

## **Recherche d'emploi: il n'y a pas que la reconnaissance qui compte**

Obtenir une équivalence de diplôme ne veut pas dire que l'on va trouver tout de suite du travail. Plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte, dans la recherche d'un emploi. Les trois recommandations qui suivent ont valeur de règles d'or:

### **➤ Apprendre la langue du lieu où l'on vit**

Tout processus d'intégration professionnelle passe d'abord par là. Même si votre diplôme a été reconnu, il vous sera difficile de trouver un travail si vous ne savez

pas bien écrire, lire et vous exprimer dans la langue de l'entreprise.

### **➤ Sonder le marché du travail**

Y a-t-il en Suisse des débouchés dans mon domaine d'activité? Existe-t-il des employeurs qui pourraient être intéressés par la formation que j'ai effectuée à l'étranger? Aurai-je plus de chances de trouver du travail avec un titre reconnu? La reconnaissance de votre diplôme ne vous sera pas d'une grande utilité dans un marché de l'emploi saturé, ou encore si les compétences que vous avez acquises durant votre formation sont trop différentes de celles exigées en Suisse.

### **➤ Se familiariser avec la culture du domaine d'activité**

Parfois, il est préférable de commencer au bas de l'échelle professionnelle, en effectuant d'abord un stage en entreprise, ou encore en occupant au préalable un poste peu ou pas qualifié. Cela vous permettra notamment d'acquérir de l'expérience en Suisse, de vous familiariser avec les techniques de travail ou les normes du pays, de rencontrer des professionnels, de vous constituer un réseau, mais aussi de gagner la confiance des employeurs. Paral-

lement, vous pourrez entreprendre les démarches de reconnaissance pour accéder ensuite à des postes plus qualifiés.

### **Professions réglementées et non réglementées**

Dans le cadre de la reconnaissance professionnelle, il faut faire la différence entre les professions réglementées et les professions non réglementées.

**Si votre profession n'est pas réglementée**, il n'est pas nécessaire de faire reconnaître votre diplôme ou

certificat étranger pour pratiquer votre métier en Suisse. La possibilité d'exercer votre profession dépend alors du marché du travail et des exigences des employeurs. Ces derniers sont libres de vous engager ou non sur la base de votre diplôme étranger. Exemples de professions non réglementées: cuisinier-ère, mécanicien-ne en maintenance d'automobiles, coiffeur-euse, employé-e en hôtellerie-intendance, informaticien-ne, gestionnaire du commerce de détail, biologiste.

## **Bon à savoir**

### **Alternatives à la reconnaissance**

Demandez-vous si la reconnaissance de diplôme est la bonne solution. Selon votre parcours et votre situation, d'autres démarches pourraient être plus appropriées: admission directe à l'examen de fin d'apprentissage, validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore reprise d'une formation en Suisse (avec possibilité de bénéficier d'une dispense de cours ou d'une réduction de la durée de la formation). Ces trois voies vous permettent d'obtenir un diplôme suisse, et non simplement une décision de reconnaissance. Pour savoir laquelle vous conviendrait le mieux, faites-vous conseiller.

- [www.orientation.ch/cfcpouradultes](http://www.orientation.ch/cfcpouradultes)
- Portails d'entrée

**Du commerce à la construction**

La plupart des professions liées à l'industrie, à la vente, au commerce, à l'hôtellerie-restauration et à la construction ne sont pas réglementées et n'exigent donc pas de reconnaissance du diplôme étranger.

On parle de **profession réglementée** lorsqu'il est obligatoire de posséder un diplôme déterminé pour exercer cette profession. Si votre profession est réglementée en Suisse, vous avez l'obligation de faire reconnaître votre diplôme ou certificat étranger par une autorité ou une institution suisse pour être autorisé-e à travailler.

Exemples de professions réglementées: médecin, opticien-ne, infirmier-ère, installateur-trice-électricien-ne, enseignant-e.

Pour savoir si votre profession est réglementée ou non, lancez une recherche sur:

➤ [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss)

**Si une reconnaissance n'est pas nécessaire...**

Hormis pour les professions réglementées, la reconnaissance d'un titre étranger n'est donc pas nécessaire pour travailler en Suisse. Il est cependant possible de faire établir une **attestation de niveau** de votre diplôme étranger. Un tel document a notamment pour but de renseigner les futurs employeurs sur le niveau de votre titre dans le système de formation suisse et de faciliter votre recherche d'emploi. Un schéma du système éducatif suisse est disponible sur:

➤ [www.orientation.ch/schema](http://www.orientation.ch/schema)

Le SEFRI délivre des attestations de niveau pour les professions non réglementées dans le domaine de la formation professionnelle.

➤ [www.sbfi.admin.ch/diplomes](http://www.sbfi.admin.ch/diplomes)

Géré par la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), le centre d'information Swiss ENIC établit des attestations de niveau pour les personnes en recherche d'emploi titulaires d'un diplôme d'une haute école étrangère donnant accès à une profession non réglementée.

➤ [www.enic.ch](http://www.enic.ch)

Les attestations de niveau du SEFRI et de Swiss ENIC ont de la valeur sur le marché du travail. Elles sont bien perçues et appréciées des employeurs.

## Puis-je faire reconnaître un certificat de maturité ou un CAS?

Il n'est pas possible de faire reconnaître un certificat de fin d'études secondaires (maturité, baccalauréat, etc.), cela indépendamment d'une procédure d'admission auprès d'une institution de formation. Les certificats de formation continue, les diplômes postgrades (Certificate of Advanced Studies CAS, par exemple), les attestations de cours privés ou encore les certificats de travail ne sont pas non plus sujets à une reconnaissance, mais ils peuvent s'avérer utiles pour compléter votre dossier lors d'une procédure de reconnaissance portant sur un autre diplôme.

- La formation doit avoir été achevée. Les formations incomplètes ne sont pas reconnues.

## Autorités compétentes pour la reconnaissance

En Suisse, il n'existe pas une, mais plusieurs autorités compétentes pour la reconnaissance des diplômes étrangers. Chacune est responsable d'un domaine professionnel ou de professions spécifiques. Vous devez donc identifier d'abord l'autorité auprès de laquelle vous pourrez faire reconnaître votre diplôme, puis prendre contact avec elle pour lancer la procédure.

Pour savoir à quelle autorité vous adresser, cherchez votre profession sur:

- [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss)

Voici les principales autorités compétentes pour la reconnaissance des diplômes étrangers en Suisse:

## Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Pour les diplômes étrangers donnant accès à des professions réglementées dans le domaine de la formation professionnelle (certificat fédéral de capacité CFC, bre-

vet fédéral BF, diplôme fédéral DF, diplôme d'école supérieure ES). Exemples de professions réglementées gérées par le SEFRI: assistant-e dentaire, éducateur-trice de l'enfance, gardien-ne d'animaux, moniteur-trice de conduite. Le SEFRI est également compétent pour la reconnaissance des diplômes étrangers dans certaines professions réglementées exigeant un titre de niveau haute école, comme celles d'assistant-e social-e, d'ingénieur-e civil-e et d'architecte (ces deux dernières n'étant cependant réglementées que dans sept cantons).

➤ [www.sbfi.admin.ch/diplomes](http://www.sbfi.admin.ch/diplomes)

### Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Pour les diplômes étrangers dans les professions médicales universitaires et de la psychologie: médecin, dentiste, pharmacien-ne, psychologue, psychothérapeute, vétérinaire, chiropraticien-ne, etc. Attention: en règle générale, la Suisse ne reconnaît pas les diplômes en médecine (humaine, dentaire, vétérinaire), en pharmacie ou en chiropraxie décernés hors de l'Union européenne (UE). Des exceptions sont toutefois prévues (voir site Internet de l'OFSP).

➤ [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch)

### Croix-Rouge suisse (CRS)

Pour les diplômes étrangers dans les professions non médicales de la santé: infirmier-ère, physiothérapeute, ostéopathe, assistant-e en soins et santé communautaire, technicien-ne en analyses biomédicales, technicien-ne en radiologie médicale, diététicien-ne, sage-femme, ambulancier-ère, ergothérapeute, optométriste, naturopathe, etc.

➤ [www.redcross.ch](http://www.redcross.ch)

### Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Pour les diplômes étrangers dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie spécialisée: enseignant-e (école enfantine, école primaire, degré secondaire I, école de maturité), logopédiste, pédagogue spécialisé-e, thérapeute en psychomotricité, etc.

➤ [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)



**Danijela Antanaskovic**  
45 ans, assistante en soins et santé communautaire, employée dans un home pour personnes âgées

## Une démarche qui en vaut la peine

10

Après avoir obtenu sa maturité gymnasiale il y a une vingtaine d'années en Serbie, son pays d'origine, Danijela Antanaskovic s'installe au Tessin, où vivent ses parents et son ex-mari. «Au début, j'ai fait un peu de tout: téléphoniste, vendeuse, croupière dans un casino», explique-t-elle.

Au fil du temps, Danijela Antanaskovic s'interroge de plus en

plus sur son avenir professionnel. Elle se décide donc à empoigner la question: «J'avais le sentiment de ne pas encore avoir trouvé ma voie. Une amie m'a alors proposé un stage d'orientation de trois jours dans un home pour personnes âgées. Cela a été un tournant dans ma vie!»

À l'aise au contact des résidents, Danijela Antanaskovic se

sent enfin utile. «Tous mes doutes se sont envolés. J'ai suivi une formation d'aide-soignante, puis j'ai exercé cette profession pendant quelques années.» Elle réalise alors qu'elle souhaite travailler dans le secteur médico-social et parfaire sa formation. Elle ressent aussi l'envie de retourner vivre dans son pays natal. Tout cela la conduit à prendre une décision courageuse. «Je me suis inscrite dans une école privée en Serbie pour devenir infirmière; j'ai décroché mon diplôme au bout de deux ans.»

#### **Diplôme d'infirmière équivalent au CFC d'ASSC**

Ses liens familiaux la font finalement revenir en Suisse. Se pose alors la question de la reconnaissance de son diplôme étranger. «J'ai repris mon travail d'aide-soignante au Tessin tout en entamant la procédure de reconnaissance auprès de la Croix-Rouge suisse (CRS). Après avoir réuni, traduit et fait certifier tous les documents requis (copie du titre, plans d'études, etc.), j'ai appris que mon diplôme d'infirmière correspondait seulement à celui d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC), qui est de niveau formation professionnelle initiale.»

#### **Mesures de compensation**

La CRS annonce aussi à Danijela Antanaskovic qu'elle doit accomplir des mesures de compensa-

tion pour obtenir cette reconnaissance. «On m'a demandé de suivre un cours pour combler mes lacunes (actes médico-techniques) et d'effectuer un stage d'adaptation de six mois à plein temps, ce que j'ai fait dans le home qui m'emploie encore aujourd'hui. Je n'ai pas dû faire attester mes connaissances linguistiques: avec toutes ces années de travail au Tessin, mon niveau d'italien était suffisant.»

#### **«Le plus dur, c'était au niveau financier»**

La procédure de reconnaissance a duré plus d'un an. «Cela n'a pas été une période facile sur le plan personnel. Le plus dur, c'était au niveau financier. Pendant le stage d'adaptation, j'ai dû vivre avec un tout petit salaire et compter sur l'aide de mes parents. Sans oublier les frais: il m'a fallu débourser plusieurs milliers de francs pour la procédure de reconnaissance, la formation complémentaire, ainsi que toutes les traductions et authentications exigées pour les documents à transmettre.»

Malgré tous ces sacrifices, la démarche a valu la peine: «Je me devais d'évoluer dans mon domaine d'activité», relève Danijela Antanaskovic. «J'ai toujours besoin d'être stimulée et mon nouveau statut me permet d'assumer de nouvelles responsabilités.»

## Quelles sont les démarches à entreprendre?

Sur leurs sites Internet, les différentes autorités compétentes pour la reconnaissance décrivent en détail le déroulement de la procédure et les démarches à entreprendre (formulaires à remplir, documents à rassembler et à envoyer, frais à payer, etc.). À quoi faut-il notamment penser?

### Durée

Une fois que tous les documents requis ont été envoyés et que le dossier est jugé complet par l'autorité compétente, la procédure de reconnaissance est lancée et peut durer plusieurs mois. Le site [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss) indique la durée approximative de celle-ci pour chaque profession. La procédure peut être plus longue si des mesures de compensation doivent être accomplies (voir ci-après).

### Frais

Le coût d'une demande de reconnaissance peut aller jusqu'à plusieurs centaines de francs. Les montants sont très différents d'une autorité à l'autre. Le site [www.reconnaissance.swiss](http://www.reconnaissance.swiss) donne une estimation des frais de traitement par profession. L'établisse-

ment d'une attestation de niveau par Swiss ENIC est par contre gratuit.

### Copies certifiées conformes

Les diplômes, certificats et autres pièces importantes du dossier doivent être remis sous forme de «copies certifiées conformes», c'est-à-dire attestant l'authenticité des documents. Pour obtenir ces copies certifiées conformes, vous pouvez vous adresser à l'administration de votre commune de domicile en Suisse (sauf exceptions) ou à un notaire. Cela implique des frais.

### Traduction

Si la langue de votre diplôme n'est pas le français, l'allemand, l'italien ou l'anglais, vous aurez besoin d'une traduction. Le diplôme et les documents annexes importants devront être traduits par des traducteurs professionnels. Toute traduction a un coût.

Vous pouvez par exemple vous adresser à l'Association suisse de traduction, de terminologie et d'interprétation.

➤ [www.astti.ch](http://www.astti.ch)

### Connaissances linguistiques

La pratique d'une activité professionnelle demande une maîtrise

**Autorités cantonales**

Dans certaines professions, la compétence pour la reconnaissance des diplômes étrangers revient aux autorités cantonales. C'est le cas par exemple pour l'accès à la profession d'avocat-e.

suffisante de la langue utilisée sur le lieu de travail. Dans le cadre de leur procédure de reconnaissance, certaines autorités exigent des connaissances linguistiques de la part des candidates et candidats, lorsque c'est nécessaire pour l'exercice de la profession (par exemple dans le domaine de la santé). En général, celles-ci doivent correspondre au minimum au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Dans le domaine de l'enseignement, les exigences sont beaucoup plus élevées (niveau C2). Le cas échéant, un certificat de langue peut vous être demandé.

Vous souhaitez évaluer votre niveau de langue en passant un test en ligne ou auprès d'une école? Vous devez ou aimeriez suivre un cours de langue? Vous trouvez de nombreuses offres sur:

➤ [www.orientation.ch/langues](http://www.orientation.ch/langues)

**Mesures de compensation**

Au cours de la procédure de reconnaissance, l'autorité juge si la formation effectuée à l'étranger est équivalente à une filière suisse. Il s'agit concrètement de comparer les deux cursus et les qualifications. Si la formation suivie à l'étranger présente des dif-

férences significatives en termes de durée ou de contenu par rapport à celle dispensée en Suisse, des mesures de compensation devront être effectuées. Ces mesures peuvent prendre la forme d'une formation complémentaire, d'un stage ou encore d'un examen d'aptitudes.

Attention: certaines mesures de compensation peuvent s'avérer lourdes. Il faut aussi tenir compte des frais, parfois élevés, qui sont à la charge des participantes et participants.



## À qui s'adresser pour obtenir de l'aide?

14

Dans chaque canton, les professionnels présents au sein des offices d'orientation se tiennent à votre disposition pour vous fournir des renseignements ou pour répondre à vos questions.

➤ [www.orientation.ch/offices](http://www.orientation.ch/offices)

Active dans l'insertion professionnelle de migrantes et migrants qualifiés, l'association Découvrir dispose d'un service d'aide aux démarches de reconnaissance de diplômes (Service Redes). Celui-ci propose un suivi personnalisé, un accompagnement tout au long de la procédure et une orientation

lorsque la reconnaissance n'est pas envisageable ou est refusée. Ce service est offert à Genève, à Lausanne et à Neuchâtel. Il est aussi ouvert aux personnes venant d'autres cantons.

➤ [www.associationdecouvrir.ch](http://www.associationdecouvrir.ch)

Les services MosaiQ de l'Entraide Protestante Suisse proposent des conseils et un suivi pour les personnes migrantes qualifiées issues d'États non membres de l'UE, en vue de faire valoir leur potentiel professionnel en Suisse. Ils accompagnent aussi ces personnes dans la reconnaissance de diplômes.

➤ [www.eper.ch/mosaiq](http://www.eper.ch/mosaiq)

## Bon à savoir

### Reconnaissance = diplôme suisse?

La reconnaissance d'un diplôme étranger ne permet pas d'obtenir le diplôme suisse correspondant. Les personnes dont les titres étrangers sont reconnus par les autorités compétentes ne reçoivent qu'une attestation d'équivalence («diplôme xxx équivalent au CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire», par exemple). En outre, ces personnes ne sont pas autorisées à porter le titre suisse également protégé («ambulancier-ère diplômé-e ES», par exemple). En revanche, elles peuvent utiliser la dénomination professionnelle employée en Suisse («ambulancier-ère») ou porter le titre tel qu'il a été établi dans le pays d'origine (avec indication de ce dernier).



## Gloria Taborda

43 ans, ingénierie de projets en électricité

### Trouver du travail: bien plus qu'une question de diplôme

16

Après un cursus universitaire en ingénierie électrique et un poste d'ingénierie de projets, Gloria Taborda quitte la Colombie en 2008 pour s'installer à Genève avec son mari suisse. Les premiers temps sont difficiles. «Je ne connaissais personne et je ne savais que quelques mots de français», explique-t-elle. «J'ai essayé de trouver du travail dans mon domaine,

mais sans succès. Ma méconnaissance du système électrique helvétique et l'absence de réseau professionnel compliquaient la situation.»

#### Cours de français et de normes électriques

Gloria Taborda abandonne alors ses recherches d'emploi pour se concentrer sur l'apprentissage du

français. Elle suit des cours pendant deux ans et obtient un certificat de langue de niveau B2. En parallèle, elle décide de faire reconnaître son diplôme auprès de Swiss ENIC. «Si la reconnaissance n'est pas obligatoire pour l'exercice de ma profession, elle est fortement recommandée en raison des normes électriques propres à la Suisse. J'ai d'ailleurs suivi des cours sur ce thème. Grâce à eux, j'ai aussi pu rencontrer des professionnels, ce qui a facilité mon entrée sur le marché du travail.» Gloria Taborda rassemble donc les documents demandés (copie du diplôme, du bulletin de notes, etc.), qu'elle avait fait authentifier et traduire en anglais durant un séjour linguistique en Angleterre après ses études, puis les envoie à Swiss ENIC. L'attestation de niveau lui parvient peu après.

### Commencer un peu plus en bas de l'échelle

Après deux brefs emplois, Gloria Taborda décroche un poste de dessinatrice en électricité dans une société genevoise. «Je me suis dit qu'il valait peut-être mieux commencer un peu plus en bas de l'échelle et gravir ensuite les échelons. Cette activité correspondait en outre mieux à mon niveau de français.» L'attestation de niveau a joué un rôle dans son embauche: «Mon titre universitaire colombien a été reconnu équivalent à un bachelor EPF en génie électrique. Ça

a de la valeur aux yeux de l'employeur et ça lui parle!» L'ingénierie retire d'autres satisfactions de ces démarches: «Il est faux de penser qu'en Amérique du Sud, il n'y a pas de bonnes universités. Cette équivalence en est la preuve! C'est aussi rassurant, après tant d'années d'études et d'argent investi, de savoir que je n'ai pas fait tout ça pour rien!»

Par la suite, Gloria Taborda a travaillé comme responsable d'un bureau d'études, puis comme ingénierie de projets. Ses tâches consistaient à concevoir des installations électriques, à calculer les coûts ou encore à préparer des appels d'offres. «Ces fonctions correspondaient bien plus à ma formation universitaire», précise-t-elle. Aujourd'hui, Gloria Taborda a mis sa carrière sur pause pour s'occuper de sa famille.

### Le mythe de l'équivalence

«Apprendre le français et nouer des contacts professionnels sont tout aussi importants, voire plus, qu'une reconnaissance de diplôme. Beaucoup de migrants s'imaginent à tort qu'avec une équivalence, ils obtiendront tout de suite un emploi... Cela ne suffit parfois pas. Il faut suivre des cours de langue et prendre le temps de connaître le milieu professionnel du pays d'accueil et ses spécificités», tient-elle encore à souligner.

# La parole à la spécialiste



**Veronica Bustamante Valdés**, conseillère spécialisée dans les démarches de reconnaissance de diplômes et chargée de projets pour l'association Découvrir

## Combien de personnes font appel à l'association Découvrir pour des démarches de reconnaissance de diplômes?

En 2023, nous avons accompagné 262 personnes au sein de nos trois antennes. Les chiffres augmentent légèrement d'année en année.

### Quels sont les profils de ces personnes?

Elles sont issues de près de 70 pays. Quelque 40% viennent du continent américain, principalement d'Amérique du Sud, 27% d'Europe, 18% d'Afrique et 15% d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Asie. L'afflux de demandes est souvent étroitement lié au contexte géopolitique d'un pays. La plupart des personnes que nous accompagnons sont des femmes, majoritairement âgées de 30 à 45 ans et toutes diplômées de l'enseignement supérieur (niveau tertiaire).

La santé ainsi que les finances et le droit sont les domaines de formation les plus représentés (30% chacun), suivis des sciences économiques et sociales (13%), de l'enseignement (12%) et de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction (10%).

En général, ces personnes font appel à nous sans s'être informées au préalable sur la procédure de reconnaissance des diplômes. Il nous arrive aussi de recevoir des personnes qui ont lancé elles-mêmes les démarches de reconnaissance, mais qui ne parviennent pas à décrypter la réponse donnée par l'autorité compétente, en raison du langage juridique utilisé.

### Quelles sont les principales difficultés rencontrées?

Bon nombre de personnes ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour comprendre la procédure. Le fait d'avoir plusieurs autorités compétentes complique aussi les choses.

Les différences entre les systèmes éducatifs suscitent souvent incompréhension et frustration, par exemple lorsqu'une personne apprend que son titre universitaire ne correspond pas au même niveau de formation en Suisse, ou que seul son bachelor est reconnu, alors qu'elle a aussi obtenu un master (à l'étranger, certains cursus durent quatre ans pour le bachelor et un an pour le master, ce qui diffère du système suisse). Nous essayons de faire comprendre aux bénéficiaires que l'important est de savoir situer leur diplôme dans le système éducatif suisse et s'il est possible de le faire reconnaître. Dans le cas des professions non réglementées, nous encourageons les personnes intéressées à faire établir une attestation de niveau: cela apporte de la clarté, non seulement pour elles, mais également pour les employeurs et les conseillers ORP; c'est aussi une forme de valorisation.

Autre obstacle: la durée de la procédure est parfois longue, en par-

ticulier dans le domaine de l'enseignement, où il faut atteindre le niveau de langue C2. Cela peut être décourageant.

Le fait de ne pas trouver tout de suite du travail peut également être source de frustration. L'absence ou le manque de réseau professionnel y est pour beaucoup.

### Quels conseils donner aux gens qui souhaitent faire reconnaître leur titre?

La reconnaissance de diplôme ne fait pas tout! Elle est une étape parmi d'autres, qui va aider la personne dans son processus d'insertion. Il est tout aussi important d'avoir une bonne maîtrise de la langue du lieu où l'on vit, d'être au clair sur son projet professionnel et de se constituer un réseau dans son domaine d'activité. Ce qui compte aussi, c'est de se frotter au terrain, par le biais d'un stage ou encore d'une activité bénévole, de rester actif, et de savoir comment son métier se pratique dans une entreprise en Suisse pour montrer ce que l'on peut apporter. Chez Découvrir, nous sensibilisons les bénéficiaires aux différents aspects du marché du travail, cela tout au long de leur accompagnement et grâce notamment à des événements organisés avec des entreprises.

# Reconnaissance académique

Vous avez obtenu un certificat de fin d'études secondaires (maturité, baccalauréat, etc.), un bachelor ou un master à l'étranger et vous aimeriez poursuivre des études dans une haute école suisse? Adressez-vous directement au service d'immatricula-

tion de l'établissement de votre choix et transmettez-lui ensuite votre demande d'admission. Il n'y a pas de commission centrale suisse qui évalue les diplômes étrangers, contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays. Chaque haute école fixe ses



propres conditions d'admission et est seule compétente pour accepter ou refuser les diplômes soumis. En d'autres termes, c'est l'école dans laquelle vous souhaitez étudier qui décidera en toute autonomie de votre admission ou non.

Avec votre titre étranger, il se peut que vous deviez passer une procédure d'admission supplémentaire, des examens de rattrapage, ou encore effectuer des compléments de formation avant de pouvoir commencer votre cursus.

### Bon à savoir

#### **Certificats de maturité**

Les certificats de maturité étrangers ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de reconnaissance. Les personnes qui souhaitent se lancer dans des études trouvent auprès de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities) des informations concernant l'équivalence de leur titre. Elles peuvent ainsi vérifier si elles remplissent les conditions générales d'admission dans les hautes écoles suisses.

➤ [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch) > Thèmes  
> Admission



## Capper Andersen

23 ans, étudiant  
en master in  
Music Performance  
Classical

### Le rêve suisse d'un Américain

22

Capper Andersen a grandi dans une bourgade de l'État de Géorgie (USA). À l'école secondaire, il apprend à jouer de l'euphonium, un instrument de musique appelé aussi tuba ténor. En 2017, il rencontre l'un de ses futurs professeurs de la Haute école des arts de Berne (HKB), de passage aux États-Unis comme juré dans un concours

de musique. Après le concours, des cours et des séminaires sont organisés et Capper Andersen suit des leçons avec ce professeur. «J'ai su tout de suite que c'était avec lui que je voulais étudier l'euphonium», souligne-t-il.

Le jeune homme se renseigne alors sur la possibilité de se former en Suisse. Ne parlant pas la langue

de Goethe, il décide de continuer ses études aux États-Unis, où il obtient en 2022 un bachelor in Euphonium Performance, avec l'allemand comme branche secondaire.

«Pour poursuivre mes études en Suisse, j'avais le choix entre Berne et Lucerne, le professeur exerçant aux deux endroits», précise Capper Andersen. «J'ai choisi la capitale, car la HKB n'exige qu'un niveau A2 en allemand.» L'Américain s'inscrit alors aux études de master in Music Performance Classical. Son bachelor est jugé équivalent par la HKB. Le jeune homme doit quand même passer un examen d'entrée – sous forme de morceaux à interpréter – pour décrocher l'une des quelques places de formation proposées par la haute école.

### Visa, bourse, logement

«Le plus dur a été d'obtenir un visa d'étudiant», relève-t-il. «J'ai dû notamment apporter la preuve que je m'en sortirais financièrement. N'ayant pas les moyens d'étudier en Suisse, j'ai obtenu une bourse qui me permet de financer mon master et mes dépenses quotidiennes.»

Trouver un logement n'a pas été facile. «Mes recherches sont restées vaines. Les hébergements pour étudiants sont chers et très convoités», souligne le jeune homme. «Heureusement, par le biais d'un professeur, j'ai fait la

connaissance d'une famille vivant à Berne, qui m'a accueilli le temps de trouver une colocation.»

### Freins à la rémunération et à la socialisation

En tant que citoyen américain, Capper Andersen n'a pas eu droit à un permis de travail. Malgré tout, il a pu donner quelques concerts. Il a aussi participé à des projets musicaux. Mais, sans permis de travail, il est compliqué d'être rémunéré. «Les organisateurs doivent surmonter de grands obstacles administratifs avant de pouvoir me payer», explique le musicien.

«Les premiers temps en Suisse ont été difficiles», se souvient-il. «J'ai eu du mal à nouer des contacts et à me faire des amis. Mais la musique m'a apporté soutien et confiance. Vivre en Suisse reste une expérience fantastique! La qualité de vie y est excellente, et le pays est très tourné vers l'international.»

«Mon conseil est de tisser des liens avec différentes communautés et de mettre de l'argent de côté, car la vie en Suisse est très chère.»

### Musique d'avenir

Après l'obtention de son master, Capper Andersen quittera la Suisse. Sa bourse et son visa expireront dans deux ans. «J'ai envie de découvrir un autre pays et de me laisser inspirer par ses lieux. Par la suite, j'aimerais enseigner la musique.»

# Schéma récapitulatif

**Vous possédez un diplôme étranger et vous voulez...**

... trouver du travail en Suisse

... étudier dans une haute école suisse (université, école polytechnique fédérale, haute école spécialisée, haute école pédagogique)

**Vous avez un diplôme...**

... qui donne accès à une profession réglementée dans le domaine de la formation professionnelle (assistant-e dentaire, éducateur-trice de l'enfance, moniteur-trice de conduite, etc.)

... d'assistant-e social-e, d'ingénieur-e civil-e ou d'architecte

... d'enseignant-e en école professionnelle

... de médecin, de dentiste, de pharmacien-ne, de psychologue, de psychothérapeute, de vétérinaire ou de chiropraticien-ne

... qui donne accès à une profession non médicale de la santé (infirmier-ère, physiothérapeute, ostéopathe, diététicien-ne, sage-femme, ambulancier-ère, optométriste, etc.)

... d'enseignant-e (école enfantine, école primaire, degré secondaire I, école de maturité), de logopédiste, de pédagogue spécialisé-e ou de thérapeute en psychomotricité

... d'avocat-e ou de notaire

... de forestier-ère, de chauffeur-euse de taxi, d'agent-e de sécurité ou de thérapeute complémentaire

... qui donne accès à une profession non réglementée dans le domaine de la formation professionnelle (cuisinier-ère, coiffeur-euse, informaticien-ne, gestionnaire en hôtellerie-intendance, etc.)

... d'une haute école donnant accès à une profession non réglementée (biogiste, ingénieur-e informaticien-ne, économiste, etc.)

Contactez directement l'institution concernée et adressez votre demande d'admission au service d'immatriculation

Déposez votre demande de reconnaissance auprès de:

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)  
➤ [www.sbfi.admin.ch/diplomes](http://www.sbfi.admin.ch/diplomes)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
➤ [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch)

Croix-Rouge suisse (CRS)  
➤ [www.redcross.ch](http://www.redcross.ch)

Conférence des directrices et directeurs cantonaux  
de l'instruction publique (CDIP)  
➤ [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)

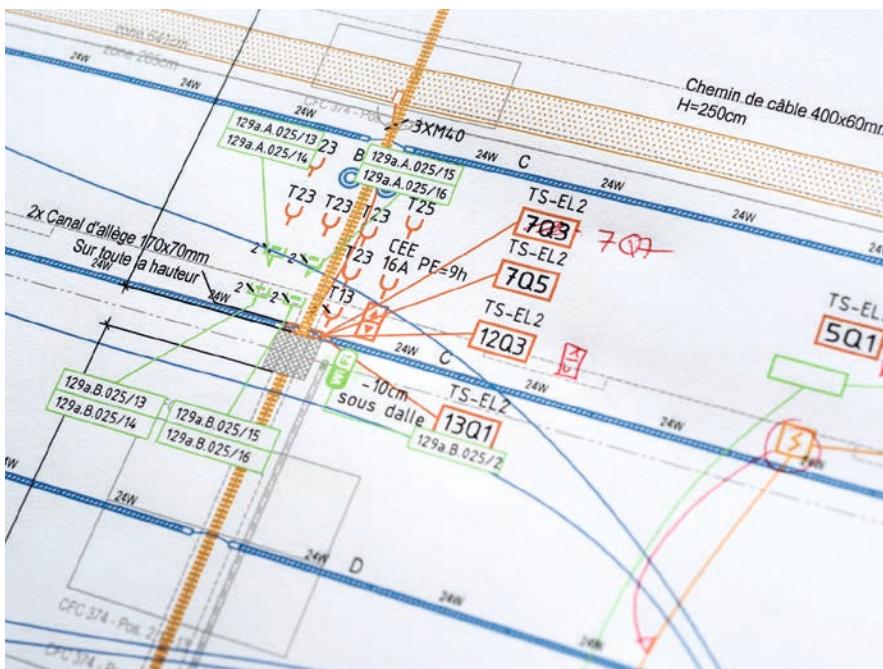
Autorité cantonale compétente

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)  
➤ [www.sbfi.admin.ch/diplomes](http://www.sbfi.admin.ch/diplomes)  
Vous obtenez ici une attestation de niveau.

Swiss ENIC  
➤ [www.enic.ch](http://www.enic.ch)  
Vous obtenez ici une attestation de niveau.

# En savoir plus

- [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch), pour toutes les questions concernant les places d'apprentissage, les professions et les formations
- [www.orientation.ch/offices](http://www.orientation.ch/offices), adresses des offices d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- [www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch), site du Secrétariat d'Etat aux migrations, avec informations sur l'arrivée, la formation et le travail en Suisse
- [www.studyinswitzerland.plus](http://www.studyinswitzerland.plus), portail d'information (en anglais) sur les hautes écoles, les études et la vie en Suisse
- [www.perspectives-etuves.ch](http://www.perspectives-etuves.ch), informations sur l'accès aux hautes écoles en Suisse pour les personnes réfugiées
- [www.shop.csfo.ch](http://www.shop.csfo.ch), publications du CSFO consacrées aux professions et aux formations existant en Suisse



## Impressum

2<sup>e</sup> édition 2025 (actualisée)

© 2025 CSFO, Berne. Tous droits réservés.  
ISBN 978-3-03753-336-9

### Édition:

Centre suisse de services Formation professionnelle |  
orientation professionnelle, universitaire et  
de carrière CSFO  
CSFO Éditions, [www.csfo.ch](http://www.csfo.ch), [info@csfo.ch](mailto:info@csfo.ch)  
Le CSFO est une agence spécialisée  
des cantons (CDIP) et est soutenu par la  
Confédération (SEFRI).

**Enquête et rédaction:** Jean-Noël Cornaz, Regula  
Luginbühl, Fabio Ballinari, Marco Grogg, CSFO

**Traduction:** Catherine Natalizia, Monsmier

**Relecture:** Frédéric Berthoud, Sandra Schindler,  
SEFRI; Marianne Gattiker, Saint-Aubin-Sauges

**Photos:** Viola Barberis, Claro; Thierry Parel,  
Genève; Iris Krebs, Berne; Maurice Grüning, Zurich;  
Lucas Vuitel, Peseux

**Graphisme et mise en page:** Andrea Lüthi, CSFO

**Impression:** Cavelti, Gossau

### Diffusion, service client:

CSFO Distribution, Industriestrasse 1,  
3052 Zollikofen  
Tél. 0848 999 002, [distribution@csfo.ch](mailto:distribution@csfo.ch),  
[www.shop.csfo.ch](http://www.shop.csfo.ch)

**N° d'article:** LO2-3062 (1 exemplaire), LO2-3063  
(paquet de 20 exemplaires). Cette brochure est  
également disponible en allemand, en italien  
et en anglais.

Nous remercions toutes les personnes et  
les entreprises qui ont participé à l'élaboration  
de ce document. Produit avec le soutien du SEFRI.

27

 Les services cantonaux  
d'orientation professionnelle,  
universitaire et de carrière

 myclimate.org/01-26-421742

**Vous comptez vous établir en Suisse et y exercer votre profession ou y poursuivre vos études? Pour cela, savez-vous ce qu'il faut faire pour que votre diplôme étranger soit reconnu?**

**Cette brochure vous explique en quoi consiste la procédure de reconnaissance de diplôme et dans quelles conditions elle est nécessaire. Elle vous présente également des exemples concrets sous forme de témoignages, ainsi que l'interview d'une spécialiste.**